



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES

Vingt-cinquième session

*En ligne, 31 mai – 8 juin 2021*

### ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE L'OMS, ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE CCFICS

(Informations fournies par la FAO, l'OMS et la CIPV)

Le présent document fait état des outils élaborés et mis à la disposition des États membres ainsi que des activités pertinentes réalisées depuis la dernière réunion du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS).

#### **A. ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) et de L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)**

##### **Outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle alimentaire**

1. L'outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle alimentaire a été publié et traduit en espagnol, en français, en arabe et en russe. Les publications dans ces langues sont disponibles sur les sites de la FAO et de l'OMS.

– FAO : <http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca5334en/>

– OMS : <http://www.who.int/publications/i/item/9789241515719>

2. Cet outil permet aux États membres d'évaluer la performance de leurs systèmes de contrôle des aliments d'une façon structurée, transparente et mesurable à chaque étape de la chaîne alimentaire, de définir les domaines prioritaires de renforcement des capacités et de mesurer et d'évaluer les progrès réalisés au fil du temps.

3. La FAO a réalisé en 2019 des évaluations au Malawi, au Soudan et en Tunisie, et d'autres évaluations ont été entamées ou le seront très prochainement dans l'Émirat d'Abu Dhabi (Émirats arabes unis), en Azerbaïdjan, au Bélarus, aux Bahamas et au Guyana.

4. Pour favoriser une large utilisation de l'outil d'évaluation, la FAO et l'OMS ont entamé la préparation d'une animation vidéo et d'une brochure supplémentaire à l'intention des Membres. La FAO et l'OMS prévoient également d'organiser en 2021 des webinaires mondiaux et régionaux afin de diffuser des informations sur le contenu et l'approche de l'outil d'évaluation ainsi que sur les avantages de son utilisation.

##### **Résistance aux antimicrobiens (RAM)**

5. Une réunion mixte d'experts FAO/OMS portant sur le rôle de l'environnement, des cultures et des biocides dans la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire a été organisée en collaboration avec l'OIE en 2018 pour fournir des avis scientifiques. Le rapport de la réunion (MRA 34) a été publié en 2019. <http://www.fao.org/3/ca6724en/ca6724en.pdf>

6. Le Groupe spécial de coordination interinstitutions des Nations Unies sur la RAM (IACG) a été convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies après la réunion de haut niveau des Nations Unies sur la RAM. Ce groupe a rassemblé des représentants d'organisations du système des Nations unies et d'organisations internationales et des spécialistes de différents domaines – santé humaine, animale et végétale ; production alimentaire pour les humains et pour les animaux ; échanges commerciaux ; développement et environnement – pour formuler un plan de lutte contre la RAM. Le secrétariat du groupe a été assuré par l'OMS, avec les contributions de la FAO et de l'OIE. Le mandat du groupe a pris fin le 29 avril 2019 avec la remise de son rapport au Secrétaire général de l'ONU. <https://www.who.int/antimicrobial-resistance/interagency-coordination-group/final-report/en/>

7. Des recommandations spécifiques ont été formulées à l'intention des organisations tripartites. Le Secrétaire général a fourni un rapport de suivi de la réunion de haut niveau de l'ONU sur la RAM, qui a été publié en mai 2019. Ce rapport souligne les progrès réalisés par les États membres et les organisations tripartites dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, tout en notant qu'un soutien et des investissements sont requis d'urgence pour intensifier les actions aux niveaux national, régional et mondial. <https://undocs.org/fr/A/73/869>

8. En novembre 2020, la FAO, l'OIE et l'OMS (les organisations tripartites) ont créé le groupe des dirigeants mondiaux « Un monde, une santé » sur la RAM en réponse à l'une des recommandations de l'IACG. Ce groupe de 20 membres comprend des chefs d'État, des ministres (anciens ou actuels) de différents pays, ainsi que des dirigeants du secteur privé et de la société civile. Il est actuellement coprésidé par le Premier ministre de la Barbade (S.E. Mia Amor Mottley) et le Premier ministre du Bangladesh (S.E. Sheikh Hasina). Les directeurs généraux de la FAO, de l'OIE et de l'OMS en sont membres de droit, tout comme le directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (<https://www.who.int/groups/one-health-global-leaders-group-on-antimicrobial-resistance>). La première réunion du groupe s'est tenue en janvier 2021 (pour plus de détails, voir [https://cdn.who.int/media/docs/default-source/antimicrobial-resistance/amr-gcp-tjs/qlg-inaugural-meeting-report.pdf?sfvrsn=1c171c9\\_12](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/antimicrobial-resistance/amr-gcp-tjs/qlg-inaugural-meeting-report.pdf?sfvrsn=1c171c9_12)). Le groupe est chargé d'assurer des fonctions de plaidoyer et de conseil pour veiller à la prise de mesures pour relever le défi de la résistance aux antimicrobiens (voir : [https://cdn.who.int/media/docs/default-source/antimicrobial-resistance/global-leaders-group-on-amr-terms-of-reference.pdf?sfvrsn=9402309d\\_16](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/antimicrobial-resistance/global-leaders-group-on-amr-terms-of-reference.pdf?sfvrsn=9402309d_16)).

9. Le mandat d'un groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la RAM a été approuvé par les trois directeurs généraux concernés, et transmis au Secrétaire général des Nations Unies. Le cahier des charges d'une plateforme de partenariat sur la RAM est en cours d'élaboration.

10. À l'issue d'une consultation de deux ans, les organisations tripartites ont élaboré un cadre de suivi et d'évaluation du Plan d'action mondial, qui comprend une liste harmonisée d'indicateurs aux fins du suivi aux niveaux national et mondial. Ces organisations élaborent à l'intention des pays des orientations sur la conception de cadres de suivi des plans d'action nationaux par le biais d'évaluations documentaires nationales (<https://www.who.int/antimicrobial-resistance/global-action-plan/monitoring-evaluation/tripartite-framework/en>).

11. Compte tenu de la nature transnationale et multisectorielle de la RAM et du soutien demandé aux pays et aux autres parties prenantes, les organisations tripartites intensifient les efforts existants pour aider les pays à juguler de toute urgence cette menace immédiate grâce à l'approche « Un monde, une santé » et ont créé à cette fin un fonds d'affectation spéciale pluripartenaire. Ce fonds est une initiative stratégique, intersectorielle et multipartite invitant des partenariats et des financements afin de tirer parti du pouvoir de rassemblement et de coordination des organisations tripartites ainsi que de leurs mandats et compétences techniques pour atténuer le risque de la RAM et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en catalysant la mise en œuvre des plans d'action nationaux « Un monde, une santé » sur la RAM.

12. Les organisations tripartites FAO/OIE/OMS ont mis en place un secrétariat commun tripartite permanent pour diriger et coordonner la réponse mondiale à la RAM, en étroite collaboration avec les institutions des Nations Unies et d'autres organismes. Ce secrétariat consolide la coopération entre la FAO, l'OIE et l'OMS en s'appuyant sur leurs mandats et avantages comparatifs respectifs pour répondre aux besoins de la réponse mondiale dans le cadre de l'approche « Un monde, une santé ».

13. Après avoir trouvé un consensus sur la vision d'un portail de données partagé sur la RAM, la vision du Système tripartite de surveillance intégrée (TISSA) a été concrétisée à tous les niveaux par les organisations tripartites et approuvée dans leurs séances à huis clos en 2017 et 2018. Une étude de faisabilité a été élaborée et ses détails techniques ont été examinés et approuvés le 30 avril 2019 par le personnel des organisations tripartites travaillant sur les questions liées à la surveillance de la RAM. La plateforme TISSA représente une première étape vers un système intégré de surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de leur utilisation, mais la structure informatique proposée est suffisamment souple pour être plus large et inclure d'autres types de données, de liens et de documents. Cette plateforme offre l'occasion de mettre en évidence le succès de la collaboration tripartite. Elle aura probablement un grand impact à l'échelle mondiale, mais aussi au niveau national en stimulant les efforts de création de bases de données nationales sur la résistance aux antimicrobiens et leur utilisation.

#### **Alerte précoce et intervention en cas d'urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments**

14. Le Secrétariat du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) de la FAO et de l'OMS poursuit son travail d'élaboration et de renforcement du Réseau. En 2020, il a répondu à plus de 120 urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments, en permettant la communication rapide entre les membres du Réseau dans toutes les régions. Lors de tels incidents de sécurité sanitaire des aliments, le Secrétariat INFOSAN compte sur la réactivité des points de contact d'urgence nationaux INFOSAN pour

répondre aux demandes d'information. Les informations partagées grâce au Réseau permettent aux membres du monde entier de prendre des mesures de gestion des risques appropriées pour éviter les maladies d'origine alimentaire.

15. Le nombre de membres du Réseau continue d'augmenter. En particulier, le nombre d'États membres disposant d'un point de contact d'urgence INFOSAN enregistré est passé de 172/194 (89 %) en 2019 à 178/194 (92 %) en 2020. Le nombre d'États membres ayant au moins un point focal INFOSAN enregistré est passé de 138/194 (71 %) en 2019 à 155/194 (80 %) en 2020. La sensibilisation se poursuit auprès de tous les États membres afin de développer le Réseau et de s'assurer que toutes les autorités nationales concernées par la sécurité sanitaire des aliments y sont représentées.

16. Plusieurs webinaires organisés par le Secrétariat INFOSAN, ainsi que plusieurs ateliers de formation nationaux et régionaux qui ont adopté le format virtuel en 2020, ont permis aux membres du Réseau d'acquérir de nouvelles connaissances et de renforcer leurs capacités pour participer activement aux activités du Réseau et intervenir utilement en cas d'urgence de sécurité sanitaire des aliments. Plusieurs de ces ateliers de formation virtuels comprennent des exercices de simulation d'urgence destinés à tester les mécanismes de coordination nationaux et internationaux et à renforcer la préparation aux interventions d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments.

17. Le nouveau Guide à l'usage des membres d'INFOSAN a été publié en 2020 et est disponible en ligne en anglais, français, espagnol, arabe et russe. L'objet de ce document est de servir de guide de référence fonctionnel aux membres d'INFOSAN. Le guide est divisé en deux parties qui couvrent les informations organisationnelles et pratiques concernant INFOSAN et la participation des membres. La première partie fournit une vue d'ensemble de la structure et des fonctions d'INFOSAN, de l'organisation du Réseau, des rôles et responsabilités des membres, du Secrétariat et du groupe consultatif, ainsi que des informations sur le site web de la communauté INFOSAN. La deuxième partie décrit les aspects opérationnels ayant trait à la communication des incidents internationaux de sécurité sanitaire des aliments. Les sources d'information sont décrites et des orientations sont données concernant le processus de déclaration des incidents de sécurité sanitaire des aliments au Secrétariat INFOSAN. <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240000230>

18. Le Modèle de communication INFOSAN/RSI (Protocole national d'échange d'informations avec les partenaires nationaux et internationaux lors d'événements relatifs à la sécurité sanitaire des aliments et d'épidémies d'origine alimentaire) a été publié sous forme d'annexe web au Guide à l'usage des membres d'INFOSAN. Il est disponible en ligne en anglais, français, espagnol, arabe et russe. Ce document peut servir de point de départ pour l'élaboration d'un protocole national pour le partage d'informations entre les différentes parties prenantes intervenant face à une urgence de sécurité sanitaire des aliments dans tous les États membres. Il s'agit notamment des membres d'INFOSAN, du point focal national du Règlement sanitaire international (RSI 2005), et d'autres parties prenantes, selon qu'il convient. Le document final, une fois adapté au contexte national, devrait fournir des indications claires concernant les procédures de communication entre les autorités nationales, ainsi qu'avec l'OMS, y compris le Secrétariat INFOSAN. <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240012288>

19. L'étude d'INFOSAN lancée en 2019 est terminée. Cette étude est la première à analyser et à décrire les expériences des membres d'INFOSAN dans le cadre de leur participation aux activités du Réseau qui visent à améliorer la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle mondiale et à prévenir les maladies d'origine alimentaire. Elle est aussi la première à décrire les caractéristiques d'INFOSAN en tant que communauté de pratique. Les résultats semblent indiquer qu'INFOSAN est une plateforme précieuse, utilisée dans le monde entier pour réduire la charge des maladies d'origine alimentaire et sauver des vies. Ils peuvent être utilisés pour classer par ordre de priorité les activités futures visant à renforcer le Réseau et à soutenir la participation des membres. Les résultats publiés de l'étude sont disponibles sur le site web INFOSAN de l'OMS. <https://www.who.int/activities/responding-to-food-safety-emergencies-infosan>

### **Fraude alimentaire**

20. La FAO a organisé un atelier informel en novembre 2019 pour réfléchir aux différentes perspectives concernant la fraude alimentaire (cadres réglementaires, coopération interinstitutionnelle, considérations analytiques, partage d'informations et de renseignements, approches pour les opérateurs de la chaîne alimentaire, approches nationales/régionales) afin d'orienter les activités futures de la FAO dans ce domaine. Une brochure, intitulée « Fraudes alimentaires – intention, détection et gestion » et destinée à la région Asie-Pacifique, est en voie d'achèvement grâce au soutien du bureau juridique de la FAO. Elle tire les enseignements de l'atelier et de la Conférence régionale sur la sécurité sanitaire des aliments organisée en Asie en novembre 2020. En outre, des documents rassemblant les enseignements de l'atelier de novembre 2019 sur la façon dont les pays abordent la fraude alimentaire d'un point de vue réglementaire sont en cours d'élaboration en coopération avec les participants à l'atelier.

21. À la suite du discours liminaire sur la fraude alimentaire donné lors de la 31<sup>e</sup> session du Comité de coordination pour l'Europe (2019), et de l'accord sur la nécessité d'une action renforcée et d'une coopération

accrue entre les secteurs et les pays pour lutter contre la fraude alimentaire, une étude documentaire régionale a été réalisée en 2020 en collaboration avec l'Autorité nationale sanitaire vétérinaire et de sécurité sanitaire des aliments de Roumanie, et une réunion virtuelle sur les questions pertinentes pour la région est prévue pour le second semestre 2021.

22. Les approches pluridisciplinaires de la lutte contre la fraude alimentaire ont fait l'objet d'une manifestation tenue en novembre 2019 en marge de la 10<sup>e</sup> session du Comité de coordination FAO/OMS pour le Proche-Orient.

23. Le Secrétariat INFOSAN a organisé à l'intention de ses membres une série de groupes de travail sur divers thèmes émergents liés à la gestion des événements internationaux de sécurité sanitaire des aliments. Ces groupes de travail rassemblent les membres d'INFOSAN qui sont le plus souvent concernés par de tels événements. Le groupe de travail le plus récent s'est réuni les 22 et 24 mars 2021 et s'est concentré sur la fraude alimentaire et l'authenticité des aliments. Outre des études de cas spécifiques, il a examiné les régimes réglementaires et les compétences des membres, l'identification, les priorités et la surveillance, ainsi que l'impact de la COVID-19 sur la fraude alimentaire. Les résultats de cette série de groupes de travail feront l'objet d'une synthèse et seront partagés avec tous les membres d'INFOSAN au cours du deuxième trimestre 2021, des domaines spécifiques pouvant être développés et renforcés au sein du Réseau.

#### **Activités de plaidoyer de haut niveau pour la sécurité sanitaire des aliments : première Conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments et Forum international FAO/OMS/OMC sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce**

24. La FAO et l'OMS, en collaboration avec l'Union africaine, ont organisé la première Conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments (Addis-Abeba, 12 et 13 février 2019), et ont coorganisé avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le Forum international sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce (Genève, 23 et 24 avril 2019). Les participants à ces manifestations ont examiné la manière d'aligner les stratégies et les approches en matière de sécurité sanitaire des aliments à travers les secteurs et les frontières afin de relever les nouveaux défis dans ce domaine liés au changement climatique et à l'évolution des systèmes mondiaux de production et d'approvisionnement alimentaire. Ils ont également examiné de manière plus approfondie les questions de sécurité sanitaire des aliments liées au commerce. Un résumé technique des deux conférences préparées par la FAO et l'OMS a été publié en 2020 (<http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca8386en/>).

25. Les conclusions des deux conférences ont été intégrées dans la résolution WHA73.5, « Intensifier l'action en faveur de la sécurité sanitaire des aliments » ([https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA73/A73\\_R5-fr.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA73/A73_R5-fr.pdf)). Cette résolution a été adoptée par la soixante-treizième Assemblée mondiale de la santé, en 2020, qui a confirmé que la sécurité sanitaire des aliments est une priorité de santé publique et que les gouvernements doivent agir aux niveaux mondial, régional et national pour la renforcer, tout en reconnaissant la contribution de la sécurité sanitaire des aliments au Programme de développement durable à l'horizon 2030. En particulier, les États membres ont demandé à l'OMS d'actualiser sa Stratégie mondiale pour la salubrité des aliments afin de relever les défis actuels et émergents, d'intégrer les nouvelles technologies et d'inclure des approches novatrices pour renforcer les systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments.

26. Pour mieux donner suite aux demandes formulées dans la résolution, l'OMS a créé un nouveau groupe consultatif technique sur la sécurité sanitaire des aliments : une alimentation à moindre risque pour une meilleure santé. La première réunion du groupe consultatif sur la mise à jour de la Stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments s'est tenue du 8 au 10 février 2021. Les participants à cette réunion se sont mis d'accord sur le rôle de la sécurité sanitaire des aliments dans le programme mondial en faveur du développement, les moteurs du changement pour l'avenir de la sécurité sanitaire des aliments, l'objectif et la vision de la stratégie, et les six priorités proposées. Une réunion de suivi est prévue pour la semaine du 19 au 23 avril. En outre, l'OMS participe également au processus d'élaboration avec la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé animale (OIE) pour veiller à ce que la nouvelle Stratégie mondiale de l'OMS repose sur l'approche « Un monde, une santé ».

27. Pour donner suite aux conférences internationales sur la sécurité sanitaire des aliments organisées en 2019, la 27<sup>e</sup> session du Comité de l'agriculture de la FAO, qui s'est tenue en octobre 2020, a demandé à la FAO d'actualiser sa stratégie relative à la sécurité sanitaire des aliments, en l'alignant sur le nouveau cadre stratégique de la FAO 2022-2031, afin de refléter les modifications des systèmes alimentaires et les défis liés à la pandémie et de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Rapport COAG27, par. 40-46 : <http://www.fao.org/3/ne021fr/ne021fr.pdf>).

#### **Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments**

28. La deuxième Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments (JISSA) des Nations Unies a été célébrée le 7 juin 2020. Un événement virtuel ayant pour thème général « La sécurité sanitaire des aliments, c'est l'affaire de tous », et examinant en particulier « La sécurité sanitaire des aliments sur les



marchés », a fait l'objet d'un « direct » organisé sur Facebook par l'OMS et la FAO le 5 juin. Plusieurs webinaires ciblant différents publics ont été organisés tout au long du mois. Les guides de campagne et les supports de sensibilisation (affiches, bannières, vidéos) ont été publiés sur une page du site de l'OMS pour promouvoir la sensibilisation mondiale à la sécurité sanitaire des aliments et appeler les différentes parties prenantes à l'action. Suite au succès de la campagne, l'OMS et la FAO ont publié un rapport de synthèse fin septembre 2020. Ce rapport, intitulé « Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments 2020 – Tour d'horizon d'une célébration virtuelle emplie d'inspiration », donne un aperçu de plus de 100 activités, événements et campagnes organisés dans plus de 60 pays. En raison des confinements liés à la pandémie de COVID-19, la plupart des manifestations organisées pour marquer le 7 juin se sont déroulées en ligne et un grand nombre d'entre elles ont dépassé la date prévue. En outre, la publication de 24 pages documente les cinq appels à l'action, qui ont non seulement façonné les supports de la campagne mondiale, mais ont aussi, dans certains cas, donné une structure aux manifestations avec des orateurs abordant la manière de promouvoir la sécurité sanitaire des aliments dans différents secteurs et sous différents angles. Ce rapport est disponible dans les six langues officielles des Nations Unies.

29. La FAO et l'OMS collaborent étroitement à la préparation de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments 2021. La campagne a été lancée le 18 février 2021 avec l'annonce du thème de cette année : « Des aliments sains pour un avenir sain ». Un bulletin d'information auquel ont contribué la FAO, l'OMS, les secrétariats de la Commission du Codex Alimentarius et du Réseau international des autorités sanitaires des aliments, ainsi que des invités du monde entier, a permis d'expliquer pourquoi la sécurité sanitaire des aliments est l'affaire de tous et de planter le décor pour la troisième édition de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments, le 7 juin 2021. Les supports et le guide de la campagne de 2021 sont disponibles dans les six langues officielles des Nations unies, sur les sites de la FAO et de l'OMS <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/world-food-safety-day/wfsd-homepage/fr/> ; <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/world-food-safety-day/wfsd-homepage/fr/>.

30. Le bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes organise, avec le coordinateur du CCLAC, l'OPS, l'OIRSA et l'IICA, un webinaire régional de deux jours devant se tenir en juin 2021 à l'occasion de la JISSA.

### **Orientations de la FAO relatives aux inspections fondées sur les risques**

31. La FAO poursuit la mise à jour des orientations existantes et la production de nouvelles orientations relatives aux inspections fondées sur les risques, dans le cadre de la série Sécurité sanitaire et qualité des aliments. Les plus récentes, intitulées « Principes relatifs à l'inspection de la viande fondée sur les risques » ont récemment été publiées en anglais et sont disponibles à l'adresse : <http://www.fao.org/3/ca5465en/ca5465en.pdf>. Les versions arabe et française devraient être publiées sous peu. En outre, de nouvelles orientations sont en cours de rédaction sur :

- la catégorisation des risques des entreprises du secteur alimentaire, pour améliorer la planification des inspections,
- l'inspection du poisson fondée sur les risques (mise à jour d'une publication antérieure).

### **Activités régionales et nationales**

32. Au cours des deux dernières années, la FAO et l'OMS ont poursuivi la mise en œuvre d'un grand nombre d'activités de renforcement des capacités abordant un vaste éventail de sujets relatifs à la sécurité sanitaire des aliments à travers le monde. Cependant, la pandémie de COVID-19 a eu un profond impact sur les progrès réalisés, car les ressources nationales et régionales ont été réaffectées pour soutenir la réponse à la pandémie ou tenir compte des confinements et des restrictions de voyage.

33. Dans la région Afrique, la FAO a organisé plus de 20 ateliers de formation sur divers sujets, dont les principes de l'analyse des risques, le profilage des risques, les critères microbiologiques et les interventions d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments, dans le cadre des efforts de renforcement des systèmes nationaux de contrôle des aliments. La FAO a aidé douze pays à renforcer leur capacité à participer aux travaux du Codex Alimentarius grâce au Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex (Ghana, Madagascar, Cabo Verde, Mali, Rwanda, Gambie et Nigéria dans le cadre de projets individuels, et Ouganda, Kenya, République-Unie de Tanzanie, Soudan du Sud et Burundi dans le cadre d'un projet collectif) et devrait en aider quelques autres en 2021. Un projet régional, financé par l'Union européenne et mis en œuvre en partenariat avec le COMESA, est en cours pour renforcer les capacités des États membres du COMESA dans le domaine de l'établissement de normes fondées sur des données scientifiques et des processus d'inspection des importations alimentaires fondées sur les risques.

34. Dans la région du Proche-Orient, les activités de la FAO et de l'OMS se sont concentrées sur le renforcement des systèmes de contrôle des aliments, afin de faciliter le commerce régional des aliments, tout

en augmentant la protection de la santé publique contre les maladies d'origine alimentaire. En réponse aux demandes des pays, la FAO et l'OMS ont conçu et mis en œuvre les activités suivantes :

- i. Utilisation d'une approche commune pour l'évaluation des systèmes nationaux de contrôle des aliments (outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle alimentaire) pour mesurer les performances, identifier les besoins et orienter les activités stratégiques d'amélioration au niveau du système (les évaluations au Soudan et en Tunisie ont été financées par un projet ASDI/ONU/FAO).
- ii. Élaboration et utilisation de guides Codex régionaux pour promouvoir les connaissances, renforcer les infrastructures et les opérations Codex nationales afin d'améliorer la participation à ce processus de normalisation internationale (activités financées par un projet ASDI/ONU/FAO).
- iii. Soutien aux pays pour qu'ils participent activement aux activités pertinentes du CCNE, en particulier en ce qui concerne le partage des données et l'élaboration d'une stratégie régionale ambitieuse et réaliste en matière de normes de sécurité sanitaire des aliments.
- iv. Soutien aux autorités réglementaires en vue de l'élaboration d'un cadre fondé sur les risques concernant les importations alimentaires, conformément aux principes et aux orientations du Manuel de la FAO sur le contrôle des importations alimentaires fondé sur les risques (2016) en Égypte, au Soudan et en Tunisie.
- v. En collaboration avec le PAM, soutien à la mise en œuvre d'un laboratoire polyvalent pour augmenter la capacité de laboratoire de Port Soudan.
- vi. Soutien aux autorités réglementaires pour mettre en œuvre une surveillance efficace des aliments exportés et de ceux destinés au marché local.

35. Dans la région Asie et Pacifique, la FAO a organisé la « Conférence régionale sur la sécurité sanitaire des aliments : la sécurité sanitaire des aliments à l'ère de la COVID-19 – gagner la confiance des consommateurs » avec des discussions approfondies sur les systèmes de contrôle des aliments dans la région et les problèmes connexes, existants et nouveaux. Elle a également abordé la question de la sécurité sanitaire des aliments dans le contexte de la COVID-19, qui influence indirectement tous les acteurs et toutes les actions tout au long de la chaîne alimentaire ainsi que la réglementation par les autorités compétentes. Divers outils techniques régionaux de sécurité sanitaire des aliments faciles à comprendre sont en cours de publication – sous la forme de neuf brochures sur des sujets allant de la fraude alimentaire aux parasites en passant par les aliments biologiques –, afin de souligner l'importance, pour la sécurité sanitaire des aliments, de la collaboration entre les gouvernements nationaux, les experts et les producteurs. Un document d'orientation régional sur l'élaboration et la validation des indicateurs de sécurité sanitaire des aliments est prêt à être publié. De multiples ateliers régionaux et nationaux ont été organisés sur des sujets liés au Codex, notamment la catégorisation fondée sur les risques, l'inspection fondée sur les risques et l'élaboration de programmes nationaux de contrôle des résidus de pesticides. Des activités ou des projets de sécurité sanitaire des aliments ont été mis en œuvre à l'échelle de l'ANASE ainsi qu'avec certains de ses États membres, tels que le Cambodge et le Myanmar. Des projets ont également été exécutés ou se poursuivent au Bangladesh, en Inde, au Laos, en Mongolie, au Népal, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et au Sri Lanka. Une importante étude sur le profil de risque des streptocoques du groupe B (SGB) chez les poissons d'eau douce a été achevée. Sept pays bénéficient d'un soutien pour renforcer leur capacité à participer aux travaux du Codex par le biais du Fonds fiduciaire du Codex (le Samoa et les Tonga dans le cadre de projets nationaux individuels, et l'Inde, le Népal et le Bhoutan, ainsi que le Myanmar, la République démocratique populaire lao et le Cambodge dans le cadre de projets collectifs).

36. En 2020 et 2021, la FAO et l'OMS ont apporté un soutien technique en vue de l'élaboration du Cadre de communication sur les risques de sécurité sanitaire des aliments de l'APEC, en organisant des ateliers, en animant des sessions et en assurant la révision des versions préliminaires.

37. Dans la région Europe et Asie centrale, les capacités techniques des autorités nationales de contrôle des aliments et des entreprises alimentaires concernant les approches fondées sur les risques ont été renforcées par des activités nationales et régionales. Celles-ci ont été exécutées au format virtuel en raison de la pandémie de COVID-19. Les formations et les réunions avec les institutions des pays membres et leurs homologues ont lieu en ligne. Au Tadjikistan, la FAO et l'ITC travaillent avec les autorités nationales pour permettre l'accès au marché au miel et aux abricots tadjiks. Des orientations et des formations techniques sont fournies sur les approches fondées sur les risques du cadre réglementaire et l'utilisation pratique des produits agrochimiques et des médicaments vétérinaires (par exemple, inspections, échantillonnage, étiquetage). Avec le soutien de la FAO, l'Azerbaïdjan et le Bélarus évaluent leurs systèmes de contrôle des aliments à l'aide de l'outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle alimentaire, et renforcent leurs capacités en matière d'inspection fondée sur les risques. La FAO fournit un soutien technique au Bélarus en vue de son adhésion à l'OMC. Des directives sur les exigences en matière de sécurité sanitaire des aliments ont été élaborées pour faciliter l'accès au marché des produits alimentaires ; des orientations sont données

sur le contrôle des médicaments vétérinaires et des résidus de médicaments. En Arménie, le travail se poursuit avec la révision des procédures d'inspection fondées sur les risques, en particulier dans le secteur de la viande. Les capacités techniques nationales ont été améliorées grâce à des formations sur la réalisation d'évaluations des risques chimiques et microbiologiques et à leur utilisation pour les décisions de gestion des risques. La FAO aide le Kirghizistan à renforcer les capacités des producteurs alimentaires ainsi que les capacités d'orientation des agents d'inspection sur les systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments dans le secteur des fruits et légumes. Un projet régional de la FAO aide l'Azerbaïdjan, la République de Moldova, la Turquie, le Tadjikistan et le Kirghizistan à renforcer les contrôles officiels des aliments et la communication des risques, y compris les systèmes efficaces d'intervention d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments. En Azerbaïdjan, les experts juridiques et techniques de la FAO ont collaboré et fourni des orientations sur l'élaboration de règlements techniques secondaires sur une série de sujets (l'étiquetage, les produits alimentaires de catégories spéciales, les substances biologiquement actives, les matériaux en contact avec les aliments). Après avoir utilisé l'outil de diagnostic avec le soutien technique de la FAO, l'Azerbaïdjan a soumis avec succès une demande au Fonds fiduciaire du Codex pour améliorer ses capacités concernant le Codex. Au niveau régional, la FAO, en collaboration avec l'OMS-EURO, prépare un dossier pour étudier l'impact de la COVID-19 sur le contrôle et la gestion de la sécurité sanitaire des aliments au niveau des pouvoirs publics, des entreprises privées et des consommateurs. Les bureaux régionaux de la FAO et de l'OMS soutiennent conjointement le développement des capacités régionales concernant le Codex, avec des activités comprenant une formation virtuelle sur l'utilisation efficace de l'outil de diagnostic du Codex, qui sera suivie de deux autres formations sur le Codex prévues pour cette année.

38. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, plusieurs activités ont été mises en œuvre par la FAO concernant la RAM afin de recueillir des informations pertinentes et d'aider les pays à mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux. À ce jour, dix pays ont appliqué une méthode d'évaluation qualitative des risques mise au point par le bureau régional de la FAO pour lutter contre la RAM et identifier les lacunes dans les secteurs de la production animale terrestre et aquatique. Cette méthode a également été appliquée dans deux pays africains en 2021. Le projet tripartite financé par l'UE « Lutter ensemble contre la RAM » a lancé des activités dans sept pays d'Amérique du Sud. La FAO, l'OPS (PANAFTOSA) et l'Université du Minnesota ont organisé des réunions nationales de novembre 2020 à avril 2021, afin d'obtenir des informations sur les besoins des pays en matière d'analyse des risques dans le cadre de l'élaboration d'un projet financé par le FANDC qui vise à élaborer un projet de renforcement des capacités Sud-Sud en matière d'analyse des risques pour neuf pays d'Amérique latine. Enfin, la FAO soutient le renforcement des capacités de Cuba à participer aux travaux du Codex par le biais du Fonds fiduciaire du Codex.

39. Dans la région africaine de l'OMS, les capacités des scientifiques de laboratoire de 11 pays (Botswana, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Maurice, Mozambique, Namibie, Eswatini, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) ont été renforcées dans le domaine de la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens des bactéries d'origine alimentaire dans le cadre de l'approche « Un monde, une santé ». En outre, un groupe de formateurs nationaux de la Zambie et du Zimbabwe a été formé à la mise en œuvre du protocole de surveillance de l'*Escherichia coli* producteur de bêta-lactamases à spectre étendu dans la chaîne alimentaire, chez l'homme et dans l'environnement. Des travaux sont en cours pour aider six pays (Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Nigéria, Sénégal et Zimbabwe) à lancer des projets pilotes de mise en œuvre du protocole associé. Six pays bénéficient d'un soutien pour renforcer leur capacité à participer aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius par le biais du Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex. Une série de webinaires organisée conjointement par l'OMS, la FAO et l'Union africaine pour les États membres s'est tenue en novembre 2020 pour améliorer la participation active au réseau et renforcer les réseaux et les systèmes de réponse nationaux.

40. Dans la région OMS de l'Asie du Sud-Est, une formation nationale visant à renforcer les capacités relatives aux procédures et processus d'établissement de normes a été organisée au Bhoutan et au Népal dans le cadre d'un projet du Fonds fiduciaire du Codex pour examiner des aspects spécifiques des systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires et obtenir des informations en retour. Cet atelier a été animé par des experts et des conseillers techniques de l'OMS, de la Commission du Codex Alimentarius et du Conseil indien des exportations. Cette collaboration accrue a déjà donné lieu à des accords bilatéraux entre l'Inde et les deux autres pays, pour améliorer leurs laboratoires de sécurité sanitaire des aliments et/ou harmoniser leurs normes et procédures alimentaires. Ce projet facilitera l'adoption d'une position commune lors de l'examen du projet de norme Codex sur les systèmes nationaux de contrôle alimentaire et a soutenu les activités du Codex au niveau national. L'OMS a facilité la participation des États membres à la réunion du Comité de coordination du Codex pour l'Asie (CCASIA), en 2019 à Goa (Inde), où les États membres ont été encouragés à solliciter une aide du Fonds fiduciaire du Codex lors d'une manifestation parallèle interactive sur ce fonds. Le Myanmar, le Cambodge et la RDP lao ont ainsi pris l'initiative de solliciter une telle aide en faisant fond sur les enseignements tirés du projet mis en œuvre par le Bhoutan, l'Inde et le Népal. La FAO et l'OMS ont fourni un soutien technique au Myanmar, au Cambodge et à la République démocratique populaire lao en vue de l'organisation d'une consultation inter pays et de la

soumission d'une demande au Fonds fiduciaire du Codex, qui a été approuvée en tant que projet collectif en 2020. L'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments est l'un des domaines de renforcement des capacités soulevés par les États membres lors des réunions du Codex et la contamination chimique des aliments est un nouveau défi et un obstacle au commerce international. L'OMS a facilité l'élaboration d'un module de formation sur l'analyse des risques dans le cadre du projet du Fonds fiduciaire du Codex, en tenant compte du contexte régional et en incluant des études de cas sur les métaux lourds, l'aflatoxine, les pesticides et les résidus de médicaments vétérinaires, car il s'agit de contaminants alimentaires courants dans la région. L'OMS a soutenu l'organisation d'un atelier de formation sur l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments à Lucknow (Inde), auquel ont participé des responsables de la sécurité sanitaire des aliments du Bhoutan, de l'Inde et du Népal. Cet atelier a permis aux participants de comprendre l'importance de la production et de la validation des données, des études de l'alimentation totale et du rôle du groupe d'experts FAO/OMS (pesticides, additifs alimentaires et évaluation des risques microbiologiques) dans la fourniture de conseils scientifiques au Codex.

<http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/news-and-events/news-details/en/c/1205017/>

41. Dans la région européenne de l'OMS, l'OMS a aidé le Kirghizistan, le Turkménistan et le Kazakhstan à renforcer leur participation au Codex grâce à l'adoption de normes et de lignes directrices Codex dans leurs politiques et lois nationales. Au Kirghizistan, 35 normes Codex ont été adoptées dans la législation alimentaire nationale, tandis que le Kazakhstan a été soutenu pour renforcer son programme Codex et ses capacités en tant que coordinateur régional pour l'Europe. En collaboration avec la Commission économique eurasiennne (CEE), l'OMS a également fourni des conseils techniques aux membres de la CEE sur l'établissement de LMR pour les résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires dans les aliments, dans le but de faciliter l'exportation de leurs produits alimentaires et agricoles. Le réseau INFOSAN continue de jouer un rôle important en facilitant l'échange rapide d'informations en cas de situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments, ainsi que la communication entre les pays de l'UE et les autres. En novembre 2020, un webinaire conjoint FAO/OMS a été organisé pour les États membres afin d'améliorer leur connaissance d'INFOSAN ainsi que leur participation au Réseau.

42. Dans la région OMS des Amériques, l'OPS (PANAFTOSA) et l'OMS ont organisé une formation de dix jours sur l'inspection des aliments fondée sur les risques à l'intention des représentants gouvernementaux de Barbuda, des Bahamas, du Belize, de Bonaire, de la Jamaïque et du Guyana, inspirée du manuel sur l'inspection des aliments fondée sur les risques pour les Caraïbes. <http://iris.paho.org/xmlui/handle/123456789/51775>. En Amérique latine, l'OPS (PANAFTOSA) et l'OMS ont organisé une formation en ligne de trois jours sur l'inspection des aliments fondée sur les risques, qui a été suivie par des représentants gouvernementaux de l'Argentine, de l'État plurinational de Bolivie, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de l'Équateur, du Salvador, de la Guyane française, du Honduras, du Mexique, du Paraguay, du Pérou, de la République dominicaine et de l'Uruguay. Il a récemment publié un manuel pratique complet sur l'évaluation des risques microbiologiques, en espagnol, pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre des concepts, des méthodologies et des modèles d'évaluation quantitative et qualitative des risques microbiologiques. <https://iris.paho.org/handle/10665.2/53292>. Les traductions en anglais et en portugais sont en préparation. Un groupe technique consultatif régional (Argentine, Brésil, Costa Rica, Uruguay et Comité Veterinario Permanente Conosur [CVP]) a finalisé un manuel pratique sur « l'inspection des aliments fondée sur les risques pour l'Amérique latine ». Ce manuel contient des exemples pratiques pour la catégorisation des risques, des plans d'inspection et des outils adaptés à la réalité latino-américaine. Il est en cours de révision et sera publié au cours de l'année 2021. Enfin, l'OPS (PANAFTOSA) et l'OMS accompagnent la mise en œuvre de quatre projets financés par le Fonds fiduciaire du Codex dans la région : au Honduras, dans l'État plurinational de Bolivie, au Salvador/Guatemala et au Guyana.

43. Pour renforcer la surveillance intégrée de la RAM dans les Amériques, l'Alliance tripartite FAO/OIE/OPS met en œuvre le projet « Collaborer à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens », financé par l'Union européenne pour aider les pays sélectionnés à mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux (PAN), à partager leurs expériences, à promouvoir les meilleures pratiques et à stimuler la collaboration. Les pays bénéficiaires du projet sont l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay. Une analyse a été réalisée dans les pays bénéficiaires pour identifier les lacunes et les faiblesses de leur système de surveillance intégrée de la RAM. Les plans d'action nationaux des pays ont été soumis et révisés par l'Alliance FAO/OIE/OPS. Une série de formations en ligne a été organisée pour améliorer la surveillance intégrée de la RAM dans les pays. Le projet a débuté en janvier 2019 et doit se terminer en avril 2023.

44. Dans la région OMS du Pacifique occidental, en 2018/2019, la surveillance de la RAM dans la chaîne alimentaire s'est améliorée en Malaisie grâce à la mise en œuvre du projet Tricycle – Enquête mondiale intégrée de l'OMS sur l'*Escherichia coli* producteur de bêta-lactamases en utilisant l'approche « Un monde, une santé ». En Chine, la fourniture d'un soutien technique et la collaboration avec le Centre national chinois d'évaluation des risques de sécurité sanitaire des aliments (CFSA) ont contribué à améliorer la surveillance de la RAM dans la chaîne alimentaire. La collaboration avec la FAO et l'OIE se poursuit. En 2018, lors de la réunion birégionale visant à accélérer la prévention et le contrôle des zoonoses parasitaires d'origine



alimentaire négligées dans certains pays asiatiques, les organisations tripartites et les États membres ont adopté des priorités d'action multisectorielles pour répondre aux problèmes et défis identifiés et accélérer la prévention et le contrôle de ces zoonoses. En février 2019, les organisations tripartites ont aidé le ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales du Japon à organiser la Conférence de Tokyo « Un monde, une santé » sur la RAM, afin d'examiner l'opérationnalisation de l'Initiative « Un monde, une santé » sur la RAM en Asie-Pacifique (ASPIRE) et de renforcer l'engagement multisectoriel au niveau national pour lutter contre la RAM. En 2020, une déclaration d'intention birégionale a été signée par la FAO, l'OIE et les bureaux OMS régionaux pour le Pacifique occidental et l'Asie du Sud-Est en vue d'une collaboration sur les zoonoses, la RAM et la sécurité sanitaire des aliments. Un exercice théorique de communication d'urgence RSI-INFOSAN a été réalisé pour contrôler les procédures de communication entre les points focaux nationaux RSI et les points de contact d'urgence INFOSAN. Les progrès et les expériences en matière d'échange rapide d'informations dans les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments ont été examinés, des options pour renforcer la coopération régionale dans de telles situations ont été identifiées et une approche visant à renforcer l'échange d'informations en matière de sécurité sanitaire des aliments a été recommandée lors de la réunion INFOSAN organisée en Asie pour renforcer la réponse aux situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments grâce à l'échange rapide d'informations. La participation des États membres aux comités du *Codex Alimentarius* et à INFOSAN a été stimulée grâce à des activités coordonnées visant à aider les pays à produire des preuves scientifiques et à améliorer leurs capacités d'intervention en cas d'urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments et d'autres urgences sanitaires. Un soutien essentiel a été apporté par les centres collaborateurs de l'OMS, notamment le Centre national chinois d'évaluation des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments et l'Agence de contrôle alimentaire de Singapour. Celle-ci a parrainé des formations sur les contaminants et la collecte de données pour soutenir le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments. Parallèlement, le Centre national chinois et l'OMS ont organisé en mars 2019, à Pékin (Chine), une consultation d'experts sur le renforcement des systèmes de sécurité sanitaire des aliments. Un soutien a été apporté au Brunei Darussalam, au Cambodge, à la Malaisie, aux Îles Marshall, à la Mongolie, aux Philippines et au Viet Nam pour qu'ils adoptent des approches fondées sur les risques de la gestion de la sécurité sanitaire des aliments, grâce au renforcement des capacités et à des études en cours afin de donner la priorité aux aliments à haut risque. Une série de tables rondes virtuelles axées sur le renforcement des systèmes de sécurité sanitaire des aliments s'est tenue en mars 2021 afin d'examiner les défis et de partager les expériences des États membres concernant les politiques et cadres juridiques sur la sécurité sanitaire des aliments, les inspections fondées sur les risques et l'application des règlements, les informations sur la sécurité sanitaire des aliments étayant les preuves, les incidents de sécurité sanitaire des aliments et les interventions d'urgence, ainsi que la communication et l'éducation en matière de sécurité sanitaire des aliments.

## **B. ACTIVITÉS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX (CIPV)**

### **Certification électronique**

45. La solution ePhyto de la Convention internationale pour la protection des végétaux est pleinement opérationnelle ; elle comprend à la fois le « Hub », auquel les pays disposant de leur propre système de certification électronique peuvent se connecter directement, et le « Generic National System » (GeNS) qui est un système en ligne développé par le partenaire informatique de la CIPV, le Centre international de calcul des Nations Unies, pour les pays ne disposant pas de leur propre système. À l'heure actuelle, plus de 80 pays utilisent le système « en direct » (c'est-à-dire qu'ils échangent des certificats phytosanitaires sous forme numérique dans le cadre normal de leurs activités) ou se préparent à le faire cette année. Les entités qui échangent ces certificats dans le cadre normal de leurs activités sont les États-Unis d'Amérique, l'Argentine, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Sri Lanka, les Samoa, les Fidji et la Commission européenne. Pour l'heure, le système traite environ 11 000 certificats par mois et pourrait en traiter jusqu'à 100 000 par jour (dans la configuration actuelle). Le système a été construit grâce à un financement initial du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce, spécifiquement pour faciliter l'échange numérique de certificats, phytosanitaires dans un premier temps, bien que tout certificat codé en XML puisse être échangé. Pour toute information complémentaire, veuillez visiter le site : [www.ephytoexchange.org](http://www.ephytoexchange.org)